

Mobiles : la résorption des zones blanches se poursuit

Au 31 décembre 2006, plus de la moitié du programme « zones blanches » qui a été initié en juillet 2003, a été réalisé. À la fin 2005, il y avait 577 communes couvertes.

L'objectif de 1.000 sites couvrant près de 1.500 communes a été dépassé, puisque c'est près de 1.071 sites qui ont finalement été déployés couvrant 1.683 communes.

Pour le ministre : « *Ce bon résultat est le reflet de la mobilisation de l'ensemble des partenaires associés autour de l'État, notamment les Conseils généraux et les opérateurs de téléphonie mobile, que je tiens à remercier pour leurs efforts. Il confirme pleinement la perspective d'achèvement d'ici la fin 2007 de la couverture des 3.000 communes recensées.* »

En conséquence, l'État et les trois opérateurs (Orange France, Bouygues et SFR) impliqués dans ce déploiement, qui se sont mutuellement congratulés de ce succès ont décidé d'accélérer le mouvement.

Le ministre a d'ailleurs indiqué deux nouvelles mesures.

« *Nous allons intégrer de nouvelles communes dans le programme zone blanche. Car certaines ont échappé à la sélection.* »

Notons à ce sujet qu'une consultation locale est en cours sous l'égide des Préfets de région. Les opérateurs ont confirmé leur accord sur le principe d'une répartition des nouvelles zones entre la phase 1 et la phase 2 en fonction des volumes de sites disponibles pour chaque phase.

Rappelons que la phase 1 concerne les 2/3 des communes avec un financement à hauteur de 44 millions d'euros de l'État (37 ont déjà été engagés) plus 20 millions d'euros de compensation de TVA. La seconde phase pour le tiers restant est totalement à la charge des opérateurs.

Concernant ces nouvelles zones, le ministre a précisé qu'elles étaient de tailles réduites, comptant parfois seulement 15 habitants. Au total, il y en aurait 300.

Enfin, Estrosi précise qu'il travaillait avec l'ensemble des partenaires à la couverture des axes de transport prioritaire par les trois opérateurs de téléphonie mobile, notamment pour les axes routiers où le trafic est supérieur à 5.000 véhicules par jour.

Ce qui induit beaucoup d'axes départementaux. La liste des axes de transport sera présentée d'ici la semaine prochaine.

Pour conclure, avec cette collaboration, la France devient le pays de l'Union avec la meilleure couverture. Le grand succès de ce projet et certainement, comme le souligne Phillippe Montagner, le p-dg de Bouygues Telecom, d'avoir fait travailler ensemble le privé et l'Etat mais aussi d'avoir utilisé deux modes d'installation, l'itinérance (un seul équipement pour trois opérateurs) et la mutualisation (trois équipements pour trois opérateurs).

Ces deux méthodes ont aussi le mérite d'avoir rapproché les trois opérateurs qui dominent le marché français.

Pour autant les trois patrons présents lors de la conférence, Jean-Noël Tronc dg d'Orange France, Franck Esser, p-dg de SFR, et Phillippe Montagner, p-dg de Bouygues Telecom, ont certes pris la pose pour la photo, mais ils ne se sont pas serrés la main, « *concurrence oblige!* »...

